

Bernard CARTIER  
41route de Cleurie  
88120 SAINT-AME  
06.85.35.64.13  
[hautdoub0424@orange.fr](mailto:hautdoub0424@orange.fr)

Le 06/09/2018

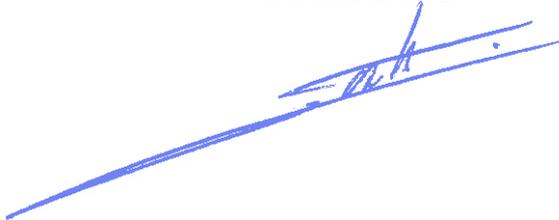
DIRECTION DEPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES  
10 SEP. 2018  
DEPARTEMENT DES VOSGES

O B J E T : Protection du Faucon Pèlerin.  
REFERENCE : BBNP 2018 036  
PIECES JOINTES : Imprimé Cerfa renseigné

Madame, Monsieur

Veillez recevoir l'imprimé Cerfa ci-joint renseigné avec feuille annexée.  
Dans l'attente de votre réponse, veuillez Madame, Monsieur recevoir mes salutations distinguées.

Bernard CARTIER





N° 13 617\*01

DIRECTION DEPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES

10 SEP. 2018

DEPARTEMENT DES VOSGES

DEMANDE DE DEROGATION

POUR  LA COUPE\*  L'ARRACHAGE\*  
 LA CUEILLETTE\*  L'ENLEVEMENT\*

DE SPECIMENS D'ESPÈCES VÉGÉTALES PROTÉGÉES

\* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

**A. VOTRE IDENTITE**

Nom et Prénom ..... **CARTIER Bernard** .....  
 ou Dénomination (pour les personnes morales) .....  
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) .....  
 Adresse : N° **41** Rue **Route de Cleure** .....  
 Commune ..... **SAINT-AME** .....  
 Code postal ..... **55100** .....  
 Nature des activités ..... **Elagage d'une plante et greffage** .....  
 et une anc. de **Rajace** .....  
 Qualification ..... **Facilité d'accès à une anc pour le Faucon Pèlerin** .....

**B. QU'ILS SONT LES SPECIMENS CONCERNES PAR L'OPERATION**

	Nom scientifique Nom commun	Quantité(1)	Description (2)
B1	<b>Faucon Pèlerin</b> ( <i>Falco Peregrinus</i> )	<b>1 couple</b>	<b>couple nichon</b>
B2	<b>Amelanchier feuilles ovales</b> ( <i>Amelanchier ovalis</i> )	<b>1</b> <b>boisson</b>	<b>Elagage ds plus hauts branches</b>
B3			
B4			
B5			

(1) poids en grammes ou nombre de spécimens  
(2) préciser la partie de la plante récoltée

**C. QUELLE EST LA RAISON DE L'OPERATION**

Protection de la faune ou de la flore	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude phytoécologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : **Accessibilité d'une anc nichon pour une anc de reproduction du Faucon Pèlerin**

Suite sur papier libre

**D. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE L'OPERATION**

Préciser la période ou la date : **Entre mi-Septembre et fin Octobre 2018**  
 Date selon conditions météo

**E. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE REALISATION DE L'OPERATION \***

Arrachage ou enlèvement définitif  Préciser la destination des spécimens arrachés ou enlevés : .....

Arrachage ou enlèvement temporaire  avec réimplantation sur place   
avec réimplantation différée

Préciser les conditions de conservation des spécimens avant la réimplantation : .....

*Epluchage uniquement d'un seul buisson abritant une*  
Préciser la date, le lieu et les conditions de réimplantation : *canti. noëlans.*

Suite sur papier libre

**F. QUELLES SONT LES TECHNIQUES DE COUPE, D'ARRACHAGE, DE CUBILLETTE OU D'ENLEVEMENT**

Préciser les techniques : .....

*Coupe de buissons au sécateur à main.*

Suite sur papier libre

**G. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPERATION \***

Formation initiale en biologie végétale  Préciser : .....

Formation continue en biologie végétale  Préciser : .....

Autre formation  Préciser : *Personnel du club M.P.M. France 66*  
*(E.P.I.N.N.L.)*

**H. QU'ENSONT LES LIEUX DE L'OPERATION**

Régions administratives : *Région Grand Est.*

Départements : *VOSGES*

Cantons : *REMINEMONT.*

Communes : *SAINT-AMÉ*

**I. EN AL COMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE \***

Réimplantation des spécimens enlevés  Mesures de protection réglementaires

Renforcement des populations de l'espèce  Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

*- Arrêt Municipal interdisant l'escalade et l'approche du site entre le 01 Mars et le 15 Juin -*  
*- Suivi de l'espace par personnel L.P.C. -*

Suite sur papier libre

**J. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPERATION**

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : .....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : *- Premier compte-rendu par courrier après l'intervention -*  
*- Second compte-rendu par courrier mi-Juin 2019 pour bilan reproduction 2018.*

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à *SAINT-AMÉ*  
le *06/09/2018*  
Votre signature *[Signature]*

10 SEP. 2018

Additif à l'imprimé joint.

DEPARTEMENT DES VOSGES

Paragraphe C.

L'objectif de l'opération est la sauvegarde et le maintien du Faucon Pèlerin sur le site.

Le but est que le Faucon puisse avoir de nouveau accès à la cavité rocheuse qui est actuellement obstruée par un buisson d'Amelanchier.

L'accès étant libéré et la cavité débarrassée d'éventuels cailloux, le rapace pourrait de nouveau y nidifier avec succès comme en 2014 avec 3 jeunes à l'envol.

Le buisson d'Amelanchier sera uniquement élagué au sécateur.

La portée de l'opération est tout d'abord communale car la Mairie et la population stamésienne sont très intéressées par la présence du Faucon (fresques dans la commune, articles dans le bulletin municipal, arrêté municipal). La mairie donne un avis favorable à ce projet.

La portée de l'opération est également au niveau département puisque le site est répertorié au niveau du coordinateur du département pour l'espèce Faucon Pèlerin. Ce coordinateur rend compte à la LPO, donc au niveau national.

Paragraphe D.

Le Président du Club Alpin Français d'EPINAL est d'accord pour cette intervention qui pourra donc se dérouler dans les meilleures conditions (personnel qualifié avec matériel adapté).

La période souhaitée se situe entre mi-septembre et fin octobre 2018. Après cette période, la météo n'étant plus favorable et le rocher de venu dangereux pour l'escalade.

La date exacte sera donc choisie selon les caprices de la météo.

Description de « coup de pouce » donné à la Nature.

La première opération consisterait à élaguer les plus grandes branches de ce buisson d'Amelanchier qui a pris de l'ampleur depuis 2014. Actuellement ce buisson obstrue l'entrée de la cavité et gênerait par la suite la sortie des jeunes qui vont quitter l'aire.

La seconde opération consisterait à gratter la cavité afin d'enlever en partie les éventuels cailloux qui peuvent diminuer la superficie de l'aire. Dans le même temps, une fine couche d'herbes sèches isolerait la femelle et les œufs (et les jeunes par la suite) de l'humidité.

Ce genre de « coup de pouce » (grattage de l'aire + apport de végétaux) a déjà permis de donner d'excellents résultats. Pour exemple : un couple de Pèlerins délaissait depuis plusieurs années une aire pourtant intéressante. Après notre intervention, le couple a repris possession des lieux et a donné naissance à 4 jeunes !

Ainsi, le Faucon pourrait retrouver cette aire dégagée de tous obstacles et s'y installer à l'abri des ruissellements de pluie et des prédateurs terrestres.

Contrôle/suivi.

Je m'occupe de ce site depuis quelques années. Mes observations commencent mi-Février pour se terminer début Juin. Je vous informerai par courrier (ou mail si vous préférez) de la situation.

Si le Faucon a opté par cette cavité ; s'il est nicheur ; s'il est producteur et reproducteur etc.

Le site est la propriété de la Mairie de SAINT-AME qui est avisée de ma démarche et m'a donné son accord (mail de monsieur ROBERT).